



COMMISSION NATIONALE DU DEBAT PUBLIC

SEANCE DU 14 FEVRIER 2002

Projet de ligne à très haute tension entre la France et l'Espagne (saisine de France Nature Environnement)

« S'agissant de **la ligne à très haute tension France-Espagne** (saisine de France Nature Environnement) tendant aux échanges d'électricité entre les deux pays, **la CNDP**, au vu des avis des ministères concernés, **a retenu le principe d'organiser un débat public** ».

Issu du communiqué de la CNDP du 14 février 2002